

M. Peters: Je croyais qu'on en avait terminé avec la motion n° 30. J'avoue bien franchement que j'y ai perdu quelques plumes. Je vais donc laisser la motion n° 30 de côté pour passer maintenant à la motion n° 31.

M. Woolliams: Il importe peu que l'on écoute les conversations de tous et chacun.

M. Peters: C'est précisément ce que je veux faire ressortir. J'ai toujours soupçonné qu'on faisait des prises sur bien des téléphones dans l'édifice central, et avec raison, je crois. C'était facile de le faire car pendant longtemps les fils traversaient mon bureau. Aussi, pour prouver à quel point il était facile de le faire, j'ai moi-même enregistré quelques conversations.

Des voix: Quelle honte!

M. Peters: J'essaie de prouver que j'ai raison. J'ignore qui conversait, car je ne m'y connais pas en téléphonie, mais je suis convaincu qu'après une quinzaine de jours j'aurais pu le découvrir. Il est facile de faire une prise sur une ligne téléphonique.

M. Woolliams: Que dire d'espionner les conversations dans les salons et les cuisines?

M. Peters: La salle de caucus des néo-démocrates a déjà été espionnée avec des tables d'écoute.

M. Woolliams: Raison de plus pour approuver tous les amendements.

M. Peters: Il y a une quinzaine environ, on a laissé un micro ouvert dans la salle du caucus après une réunion de comité. L'ayant constaté, j'ai essayé de le fermer; faute d'y parvenir, je l'ai laissé comme cela, ouvert. Tout le monde y était indifférent. Dans la plupart des cas, les gens se soucient peu d'écouter ou d'espionner les autres. Mais ils réagissent si l'on entame des poursuites pour l'écoute. Il y a pire que cela, les renseignements peuvent servir à faire du chantage.

M. Woolliams: Utilisez-vous ce débat comme un moyen de pression contre le bill sur l'assurance-chômage?

M. Peters: Je présume que le député n'a pas fait très attention. Je ne m'abaisserai pas à répondre à cette question.

M. Woolliams: J'ai pourtant raison. Tout ce que vous faites, c'est profiter de la situation. Vous n'êtes absolument pas au courant de la question mais vous voulez saborder le bill sur l'assurance-chômage.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Les députés qui désirent prendre la parole peuvent se lever, à leur place, et ils auront la parole en temps et lieu. Pour le moment, c'est le député de Timiskaming (M. Peters) qui a la parole. Nous devrions donc l'écouter.

M. Boulanger: Il n'a rien à dire.

M. Peters: C'est bien la première fois depuis une éternité que le député de Mercier (M. Boulanger) veut faire un discours. L'autre député qui jappe croit connaître la loi. S'il en

Code criminel

sait vraiment aussi long à ce sujet qu'il le pense, alors ce sera parfait.

Les simples profanes ont quelque chose à dire, et que les députés soient d'accord ou non, j'ai moi-même quelque chose à dire. Si nous acceptons la proposition du ministre, cela changera tout notre système judiciaire.

M. Woolliams: Chaque fois qu'on change le Code criminel, on change notre système judiciaire.

M. Peters: C'est comme entendre quelqu'un lire l'almanach. Je ne m'exprime peut-être pas en termes juridiques et ronflants, mais lorsque quelque chose est pris illégalement, il faut ordinairement le remettre. La plupart des autres pays dans le monde en conviennent.

M. Woolliams: Pas d'après l'histoire.

M. Peters: Il y a un tribunal mondial à Genève qui est chargé de prendre certaines décisions, et le seul fait que la police doive maintenir l'ordre ne doit pas l'autoriser à le faire par n'importe quel moyen. Les dernières modifications que nous avons adoptées au sujet de l'utilisation légitime des tables d'écoute comportaient certaines concessions assez importantes. C'est un peu comme l'histoire du chameau dans la tente. Le chameau demande à l'Arabe s'il peut entrer sa tête dans la tente parce qu'il fait froid dehors. Une fois qu'il a la tête dans la tente, il veut entrer aussi les épaules, et l'Arabe se retrouve bientôt lui-même dehors. Il me semble qu'on peut dire la même chose de la police. Elle a un délai de 30 jours pour signaler les cas de surveillance électronique, mais j'ignore si elle les signale ou non.

Les gens ne le savent pas quand leurs conversations téléphoniques sont interceptées. Il n'y a pas longtemps, j'ai été mêlé à une affaire dans laquelle il y avait eu espionnage électronique. Un ministre du cabinet était aussi mêlé à cette affaire. J'ignore si ce ministre a été averti du fait que ses conversations téléphoniques avaient été interceptées.

M. Woolliams: Quel est son nom?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Honorable.

M. Peters: Un honorable ministre.

M. Woolliams: Je sais qu'il est honorable, mais quel est son nom? Donnez-nous les faits.

M. Peters: Je ne veux pas lui causer d'ennuis, mais après m'être renseigné, j'ai cru comprendre qu'on avait aussi intercepté les conversations téléphoniques d'une tierce personne. Mes propres conversations auraient été interceptées et j'ai dit à l'inspecteur de la GRC qu'il n'avait pas besoin que je lui dise quoi que ce soit puisqu'il avait l'enregistrement de mes conversations. De fait, il ne l'avait pas. Les dispositifs d'écoute n'avaient pas été branchés sur le bon téléphone.

M. Woolliams: Ainsi, vous êtes en faveur de la motion.

M. Peters: Un grand nombre de conversations ont été enregistrées vu que les dispositifs d'écoute étaient branchés depuis longtemps. La plupart des conversations n'avaient rien de compromettant.